



M. Noël LE GRAËT Président de la Fédération Française de Football (FFF)

> Siège de la Fédération Française de Football 87, Boulevard de Grenelle 75738 Paris Cedex 15

> > Paris, le 15 février 2018

Depuis 2013, les ligues de football de Guadeloupe, de Martinique, de Guyane et de Saint-Martin sont membres à part entière de la Confédération de football d'Amérique du Nord, d'Amérique centrale et des Caraïbes (CONCACAF).

Elles peuvent à ce titre présenter leurs sélections aux manifestations internationales organisées dans leur bassin géographique avec l'accord exprès de la Fédération Française de Football (FFF).

Cependant, vous le savez, n'étant pas affiliées à la fédération internationale (FIFA), la composition de leur équipe reste dépendante du bon vouloir des clubs professionnels qui décident de libérer ou non les joueurs convoqués en sélection.

De plus, la dernière édition de la *Gold Cup* a mis en évidence l'inadaptation du statut hybride réservé à nos ligues de football les exposant à sanctions dès lors qu'un ex-international français serait aligné au cours d'une compétition internationale.

En décembre 2017, vous avez affirmé votre volonté de solliciter auprès du Président de la FIFA, M. Gianni INFANTINO, une aide importante afin de mieux structurer et soutenir

2 -

financièrement nos ligues.

Nous ne pouvons qu'encourager cet engagement et vous témoigner notre soutien le plus total

aux démarches entreprises par les Présidents de ligue désireux de voir leur statut et leur

structure évoluer positivement.

Au moment où nous souhaitons donner un nouveau souffle à l'intégration régionale de nos

territoires dans leur environnement direct, ce sujet revêt une grande symbolique tant il

participe au rayonnement mondial de la France et de ses outre-mer.

Aussi, nous vous demandons de poursuivre activement le travail engagé auprès de la FIFA, et

ce en étroite collaboration avec les Présidents des ligues de Guadeloupe, de Martinique, de

Guyane et de Saint-Martin afin d'aboutir à un statut adapté permettant à nos sélections

régionales de participer aux manifestations internationales dans les meilleures conditions.

Sachant pouvoir compter sur votre engagement au service du football français et de son

rayonnement dans le monde, nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Président,

l'expression de notre haute considération.

Signataires:

Victoire JASMIN, Victorin LUREL et Dominique THEOPHILE, Sénateurs de Guadeloupe.

Justine BENIN, Max MATHIASIN, Olivier SERVA et Hélène VAINQUEUR-

CHRISTOPHE, Députés de Guadeloupe.

Antoine KARAM et Georges PATIENT, Sénateurs de Guyane.

Gabriel SERVILLE, **Député de Guyane.**

Maurice ANTISTE et Catherine CONCONNE, Sénateurs de Martinique.

Serge LETCHIMY, Josette MANIN et Jean-Philippe NILOR, Députés de Martinique.

Guillaume ARNELL, Sénateur de Saint-Martin.

Copie: Mme Laura FLESSEL, Ministre des Sports.